



PROJET D'ETABLISSEMENT

Un projet d'école

Ton projet d'avenir

Texte discuté et approuvé

par le Conseil de Participation du 03 juin 2010

et examiné et approuvé

lors de la réunion du Comité de Concertation de Base du 10 juin 2010

I.T.C.F. FELICIEN ROPS
Rue du Quatrième Génie 2
5000 NAMUR
Tél.: 081 25 76 00
Fax: 081 25 76 08

UN PROJET D'AVENIR

L'établissement accueille chaque année plus de 400 nouveaux élèves, et ce surtout aux 2^e et 3^e degrés. L'équipe pédagogique est attentive à permettre aux jeunes qui n'ont pas acquis les mêmes compétences de se remettre à niveau et pour vérifier si l'orientation choisie correspond aux aptitudes de chacun. En fin de troisième cycle, les élèves sont nombreux à pouvoir s'insérer sur le marché de l'emploi et/ou à avoir atteint les compétences terminales leur permettant l'accès aux études supérieures. Les taux de réussite dans les graduats sont excellents. Il importe donc de donner à tous le plaisir d'apprendre!

UNE ECOLE AU SEIN DU QUARTIER

Présentant de nombreuses options qualifiantes de l'enseignement secondaire, comme le montre l'organigramme ci-joint, l'école a pris au fil des années une extension certaine.

Des projets ont donc été mis en place au fur et à mesure pour inclure les jeunes du quartier, et leurs responsables, dans le quotidien scolaire. Ce fut un travail à la fois sur l'interculturalité et l'intergénérationnel, un travail de respect mutuel et de solidarité.

UNE ECOLE ATTENTIVE A TON RYTHME SCOLAIRE

Au 1^{er} degré, les groupes classes sont composés de 15 élèves au maximum et le travail peut donc être individualisé.

Un premier degré en 3 années

Les élèves des 1^{ères} et 2^{èmes} années complémentaires, orientés vers ces années après une première ou une deuxième années communes, auront dans la grille horaire 7 heures de français et 7 heures de mathématique.

En collaboration avec le Département pédagogique des Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix de Namur, une expérience sera mise en place à partir de l'année scolaire 2010-2011. Il s'agit de proposer aux élèves du 1^{er} degré des ateliers en fin d'après-midi ou le mercredi. Ces ateliers ont pour objectif de valoriser les compétences « extra-scolaires » et/ou de rendre confiance à l'élève et donc de mieux assurer l'accrochage scolaire.

Les ateliers du mercredi après-midi seront libres: ils permettront des activités artistiques de dessin, peinture, chant ou musique.

Un des ateliers de fin d'après-midi ou du mercredi matin sera obligatoire : il s'agira d'aborder la communication par différents moyens (journal, photos, lecture, écriture...)

Les élèves seront ainsi sensibilisés dès le début de l'enseignement secondaire à l'importance de l'éducation aux médias. L'élève sera aussi sensibilisé à l'importance des langues et des arts et ce à travers tous les projets mis en place.

DES EDUCATEURS DE REFERENCE

Chaque classe a un éducateur référent à qui l'élève peut s'adresser pour tout problème scolaire ou social. L'éducateur suit attentivement la scolarité de l'élève, aussi bien au niveau des résultats que de la fréquentation scolaire.

DES PROFESSEURS QUI TE PERMETTRONT D'ACQUERIR UNE FORMATION ET T'APPRENDRONT UN METIER

Evaluation formative de tes compétences

Choix de ton orientation et insertion dans le monde professionnel

DES ELEVES AUX TALENTS MULTIPLES

Travail en interdisciplinarité

Importance de l'ouverture à la culture

Les efforts fournis seront valorisés par des expositions ou par des exposés qui présenteront les projets réalisés : ceux-ci se font en interdisciplinarité et en collaboration entre élèves de niveaux différents. Les activités de découverte, de production et de création seront privilégiées.

L'interdisciplinarité et l'ouverture vers l'extérieur

Les sections artistiques seront chargées de la campagne publicitaire des projets, la section photographie sera responsable de tous les reportages photo, la section «Agent en accueil et tourisme» s'occupera de l'accueil, la section «Technicien commercial» se chargera de proposer et de promouvoir des projets, les sections économiques assureront le marketing des réalisations créées au sein de l'école. Les sections du secteur social travailleront en partenariat avec les organismes reconnus pour gérer l'accueil des enfants défavorisés et pour promouvoir le commerce équitable.

Donc, toujours :

- Le projet de magasin «Oxfam» dans l'école et l'importance de l'ouverture sur le monde économique par le commerce équitable
- L'organisation d'excursions scolaires par les élèves de la section «Secrétariat-Tourisme» (2^e degré) et «Agent en accueil et tourisme» (3^e degré)
- Le travail de la section puériculture avec la section fondamentale de l'A.R. de Jambes (prise en charge des enfants, lecture de contes ...)
- La participation aux projets de l'Agence de Stimulation Economique
- La présentation d'un spectacle pour les enfants des écoles fondamentales de l'entité par les élèves de la section « agent en éducation »
- Réalisation de spectacles de marionnettes par les sections « techniques sociales »
- Collectes de vivres pour les banques alimentaires

Nouveaux projets:

- création de textes de référence pour la section puériculture afin de faciliter l'utilisation de l'écrit pour les élèves plus faibles
- travail à partir du traitement de texte pour la réalisation de documents écrits pour la section « aide familial(e) » (« aide soignant(e) en 7^{ème} année)
- travail d'initiation à l'outil informatique avec le Service des Affaires social(e)s de la Ville de Namur par les sections « auxiliaire de bureau et d'accueil », « agent médico-social » et « complément en accueil »
- participation des élèves de 4^{ème} année à la journée de la sécurité du 12 mai 2011, avec le Commissariat de police de la Ville de Namur
- travail d'écriture de textes de récits de vie (travail avec le Conseil Consultatif des Aînés de la Ville de Namur)
- travail en collaboration avec le quartier pour sensibiliser la population au respect de la propreté et des règles de vie en commun : créations artistiques (affiches durant toute l'année et recouvrement des panneaux routiers par des panneaux sensibilisant au respect de l'environnement durant les Fêtes de Wallonie)

Démarches mises en œuvre pour lutter contre l'absentéisme scolaire et pour assurer la réussite
--

Contrat pédagogique: les conditions de réussite seront clairement établies

- 1 Objectifs de chaque discipline clairement établis et donnés aux élèves en début d'année.
- 2 Déterminer les critères de réussite et les communiquer avant chaque évaluation (distinguer les principes d'évaluation formative des principes d'évaluation sommative).
- 3 Cibler les lacunes et proposer des remédiations.
- 4 Organisation des réunions des parents:
 - vers le 15 octobre, consécutive aux Conseils d'Admission, pour les nouveaux élèves : vérification de l'intégration dans l'école, relevé des problèmes éventuels; pour la vérification de l'orientation et plus spécialement pour l'orientation des élèves de 5^e année;
 - après chaque bulletin de novembre, décembre et mars: consécutives aux conseils de classes.

Les parents reçoivent les dates de ces réunions dès l'inscription de l'élève. Elles sont rappelées dans le courant de l'année scolaire. Si un problème est constaté lors du conseil de classe, les parents sont contactés individuellement, pour insister sur l'importance d'un entretien avec les professeurs ou le Centre Psycho Médico Social qui gère les tests d'orientation.

Suivi de la fréquentation scolaire

A chaque heure de cours, un relevé des absences est remis aux éducateurs. Si aucune justification écrite n'est rendue, l'absence est comptabilisée et un courrier hebdomadaire précise aux responsables le nombre exact des absences et retards. Les éducateurs demandent aux élèves des explications à ce sujet, et ce avant les rendez-vous fixés officiellement.

Initiatives prises en matière de ...

Animation culturelle

Les activités culturelles sont organisées intra et extra muros!

Les élèves sont invités à présenter des spectacles théâtraux et musicaux, organisés avec le soutien de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique. Ils découvrent également les spectacles proposés par les troupes namuroises, soit au théâtre Royal de Namur, soit à la Maison de la Culture. Des ateliers sont organisés au Théâtre de la Marlagne.

Dans le cadre du cours de français ou des cours philosophiques, les élèves analysent chaque année des films qui permettent de développer le sens social et de la communication, de former l'esprit critique. Ils seront proposés aux élèves comme point de départ à une série d'activités ou de réflexions.

Les élèves de 5^{ème} année « technicien en photographie » réaliseront un court-métrage.

Education à la citoyenneté

Les élèves des classes de 4^{ème} et de 5^{ème} années éliront des délégués, à partir d'un document qui sera réalisé par les professeurs des cours philosophiques pour préciser le rôle du délégué. Ceux qui sont élus formeront le Conseil des délégués où les élèves sont invités à parler, pour dire leurs attentes et évoquer les différents problèmes ...

Ces élèves pourront suivre une formation à la gestion des conflits.

Education à la santé

Les élèves rencontreront des spécialistes qui présenteront les différents problèmes d'assuétudes.

Partenaires:

- Fédération contre le Cancer
- Alcooliques anonymes
- ASBL « Animation Formation Information Coordination » , rue DEWEZ, Namur

Organisation de petits déjeuners équilibrés et éducation à la diététique avec la collaboration d'OXFAM

Organisation de rencontres avec les Centres de Planning familial.

Education aux Médias

Publication, 4 fois par année scolaire, d' »Info-Rops » : photos réalisées par les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} technicien en photographie, rédactionnels écrits par les classes qui ont participé aux différents projets mis en place dans l'établissement.

Les élèves participent aux opérations «Ouvrir mon quotidien» et «Journaliste dans l'école».

Ils sont également sensibilisés à l'impact des médias audiovisuels.

La section « technicien en photographie » réalisera des spots publicitaires pour mettre en valeur les différentes options de l'établissement.

Les sections artistiques seront amenées à réfléchir aux droits et devoirs liés à l'utilisation de l'Image.

Education à l'Environnement

Les élèves du 1^{er} degré et des classes de 3^{ème} et 4^{ème} techniques sciences récoltent les piles électriques usagées. Certaines classes sensibiliseront les autres élèves de l'établissement à l'importance du tri des déchets. Tout le travail est réalisé en interdisciplinarité : création d'affiches pour inciter au recyclage.

Les élèves de 6^{ème} professionnelle « auxiliaire de bureau et d'accueil » gèrent une mini-entreprise qui est chargée de l'organisation d'excursions ayant un rapport avec l'environnement.

Adéquation du projet avec l'environnement économique et social
--

L'école travaillera en collaboration avec l'environnement économique. Ils découvriront également tous les organismes sociaux existants:

- la section «Dessinateur en construction» découvre les différents chantiers importants de la Ville de Namur, visite les salons de la Construction, du Bois et de l'Habitat;
- Les élèves du secteur économique sont amenés à découvrir les entreprises régionales. Ils gèrent la comptabilité du magasin « Oxfam » de l'école ;
- Les élèves de la section « technicien en photographie » visiteront des studios, journaux ou autres endroits professionnels ;
- Les élèves du secteur artistique analysent, en collaboration avec AFICO, le statut de l'artiste dans notre société ;
- le secteur social assure des animations dans les homes de la région namuroise; visite des plannings familiaux, Centres Publics d'Assistance Sociale...Les élèves travaillent également en collaboration avec la Croix Rouge et ils sont sensibilisés à la problématique des demandeurs d'asile ;
- le secteur scientifique travaille en partenariat avec les hôpitaux de Mont-Godinne , du Centre Hospitalier Régional de Namur et de Saint-Luc à Bouge.

Moyens mis en œuvre pour guider chaque élève dans la construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle

Pour effectuer une transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, trois jours au début septembre sont réservés pour que l'élève de 1^{ère} année se familiarise avec son nouvel environnement et acquière des méthodes de travail nécessaires dans l'enseignement secondaire:

organisation du travail scolaire:

gestion de son temps, tenue du journal de classe, ordre des documents, présentation d'un travail, recherche d'informations ...

capacités utilisables dans tous les cours:

comprendre un énoncé de travail, mémoriser une règle, préparer et faire un court exposé, comprendre un schéma technique ...

Le Passeport TIC permet aux élèves du 1^{er} degré de maîtriser les connaissances de base en utilisation du matériel informatique. Tous les enseignants du 1^{er} degré incluront dans leurs cours des séquences qui permettront cette maîtrise. Le travail pour le Passeport TIC se fera donc au départ de textes – ou autres documents – utilisés dans les cours généraux.

L'utilisation de cette technologie permettra aussi de mieux intégrer les élèves venant de l'Enseignement spécialisé.

L'attitude des élèves face au travail sera prise en compte pour l'évaluation périodique.

La grille d'évaluation tiendra compte de critères généraux mais aussi des spécificités selon les cours donnés.

Critères pris en considération:

- possession du matériel
- écoute des consignes
- attitude en classe (ne pas se déplacer sans permission, respect du matériel ...)
- respect envers les condisciples
- respect envers le professeur
- interdictions: boire, manger, bavarder, G.S.M., casquette ...

Pour les nouveaux arrivants, les professeurs, en début de 4^e année, font la synthèse des connaissances nécessaires acquises en 3^e année. En début de 5^e année, ils travaillent pour que les nouveaux arrivants acquièrent aussi les bases indispensables qui ont été acquises dans le 2^e degré.

Des anciens élèves viendront exposer leur parcours pour guider au mieux les choix des études supérieures.

Dans ce but, les élèves des années terminales sont mis en contact avec les Ecoles supérieures partenaires et les passerelles sont clairement établies pour déterminer les compétences indispensables afin d'aborder l'Enseignement Supérieur.

L'enseignement technique et professionnel doit être axé sur l'entrée dans la vie active même s'il doit aussi assurer une formation générale qui doit permettre aux élèves d'aborder l'enseignement supérieur, au terme d'une 6^e technique ou d'une 7^e professionnelle.

Il est donc essentiel de favoriser cette insertion professionnelle par

Les stages en entreprise

En fin de 6^e et de 7^e années, les élèves présentent un examen de «qualification», devant leurs professeurs et des membres extérieurs à l'établissement. Cet examen se base sur l'insertion professionnelle qui a été réalisée, sur un travail écrit en rapport avec cette insertion, et sur les connaissances techniques enseignées durant les deux années du 3^e degré. Les connaissances techniques seront évaluées à partir de mises en situation proches de la réalité du métier visé et qui montreront la capacité de l'élève à s'engager vers la vie professionnelle. Pour préparer les élèves à cette qualification, des épreuves intégrées seront organisées dès la 1^{re} année du 3^e degré, épreuves qui serviront d'évaluation par rapport à des compétences qui doivent être maîtrisées.

Les stages en entreprise sont obligatoires en classes de 6^e et de 7^e années. Ils sont organisés pendant le second semestre de l'année scolaire. La durée de ces stages varie de 2 à 4 semaines en fonction du projet de chaque option.

Pour l'option «Techniques artistiques», deux semaines permettront de découvrir les écoles d'Enseignement Supérieur partenaires; les élèves rencontreront d'anciens élèves qui suivent des cursus scolaires dans l'Enseignement Supérieur; ils aborderont les facettes des différents métiers (entrevues avec des professionnels)

et auront aussi une formation en infographie (en partenariat avec le Centre de Compétences des industries graphiques de Gosselies).

Pour l'option «Agent en accueil et tourisme», trois semaines consécutives seront obligatoires en 5^e année pour travailler en entreprise de tourisme. En 6^e année, ces trois semaines seront consacrées à la formation professionnelle comprenant la formation à la visite guidée multilingue, la formation à la création d'un catalogue de «Tour operator» et la visite d'entreprises du tourisme.

La grille d'«Assistant pharmaceutico-technique» implique également 12 heures de stage hebdomadaire en 6^e et en 7^{ème} années.

La formation des élèves de la section puériculture est dictée par les règlements officiels à ce sujet.

Les élèves de la section «Aide familial(e)» auront des stages hebdomadaires:

- 4 h de stage en 5^e année
- 6 h de stage en 6^e année.

Ceux-ci sont organisés dans le cadre des cours de «Travaux pratiques et méthodes».

La section «Auxiliaire de bureau et d'accueil» proposera une période de stage de deux semaines durant le 2^e semestre de la 5^e année.

La section «Agent en éducation» organisera un stage d'observation d'une semaine en 5^e année.

Les épreuves de qualification de la section «agent en accueil et tourisme» seront présentées publiquement et celles des sections artistiques pourront donner lieu à des expositions.

Evaluation des compétences

Chaque travail doit être évalué en fonction de critères donnés aux élèves avant la réalisation. Cette fiche doit être jointe (avec la cotation) au travail. Consignes et cotations seront remises pour archivage.

Mesures prises pour favoriser une orientation adéquate des élèves

L'orientation des élèves se fait après chaque conseil de classe:

- conseil d'admission de fin septembre,
- conseil de classe de novembre (après les résultats du premier bulletin),
- conseil de classe de décembre: réorientation possible des élèves du 2^e degré et demande de dérogation éventuelle pour ceux de 5^e année.

Chaque conseil de classe est suivi d'une réunion des parents. Les dates sont communiquées dès l'inscription de l'élève et elles sont rappelées par une note distribuée aux élèves. Les parents des élèves à réorienter sont contactés personnellement pour qu'ils viennent à la réunion des parents fixée.

Les résultats de fin d'année seront communiqués immédiatement pour permettre aussi une réorientation, via un modèle B ou via un avis du Conseil de Classe.

L'avis du Centre Psycho Médico Social, présent aux conseils de classe de novembre et de juin, est demandé et des tests d'orientation sont effectués pour chaque élève à réorienter.

L'orientation des élèves entre le 2^e et le 3^e degrés

En fin d'année, les professeurs de 4^e feront le relevé des techniques qui ont été abordées au second degré. Ce relevé sera communiqué aux professeurs du degré supérieur en juin.

Les professeurs chargés des cours en 5^e année devront travailler en utilisant les principes de la pédagogie DIFFERENCIÉE. Les rappels des différentes techniques de base seront clairement précisés dans le planning matière de l'année.

- Découverte des métiers possibles à partir du Salon «Forum des Professions» organisé par la Ligue de l'Enseignement et par Infor-Jeunes.
- Découverte des différentes orientations possibles au sein même de l'établissement (présentation des cours par les élèves du 3^e degré).
- Découverte des autres orientations possibles: travail avec le Centre Psycho Médico Social.

L'orientation des élèves vers l'Enseignement Supérieur

Dès le début de la 6^e année, les élèves essayeront de préciser les raisons du choix de leur option: vers quoi se destinent-ils (métier, option dans l'enseignement supérieur).

Donc, les cours tiendront compte de ces choix: applications diverses d'une même technique, l'élève travaillera sur des supports différents s'il se destine au stylisme ou s'il va vers l'illustration ...

Les plannings de matière seront établis en fonction des bases requises pour aborder l'enseignement supérieur.

Ecoles supérieures partenaires:

- Haute Ecole Albert Jacquard – Namur: secteurs 6, 7 et 8
- Saint-Luc – Liège et Tournai
- Le 75 - Bruxelles
- La Cambre – Bruxelles

Découverte de ces écoles durant la période d'insertion professionnelle ou durant l'année scolaire, en fonction du calendrier des journées «Portes Ouvertes».

Formation continue des professeurs

Un quart des professeurs de l'établissement a commencé, en 2010, une formation pour mieux gérer les problèmes des élèves hyperactifs. Ce cycle de formation sera poursuivi.

Les formations de maîtrise des compétences sont également privilégiées. Elles sont proposées en coordination avec l'Inspection.

EN RESUME ...

Importance de l'acquisition de compétences précises pour l'insertion dans le monde professionnel et l'accès aux études supérieures ...

Pour cela, le chef d'établissement veillera au respect des programmes officiels mais aussi à promouvoir au maximum le travail par projets avec l'environnement extérieur. Il se chargera de relater ce travail via la presse régionale, mais également au sein de l'établissement via le bulletin « Rops infos ».

Il sera le garant de la discipline au sein de l'école pour permettre à tous de travailler dans un climat propice à la réussite!